

Bruxelles, le 26/04/2023

## De bonnes nouvelles pour les actionnaires coopérateurs de CrelanCo lors de l'Assemblée Générale Annuelle

- **Un dividende de 4,25 %**
- **La souscription d'actions coopératives est désormais possible jusqu'à 7 502 euros.**
- **Un premier rapport sur le climat**

L'assemblée générale de CrelanCo \* s'est réunie hier (25 avril 2024) au siège de Crelan à Anderlecht. Elle a approuvé les comptes annuels et a décidé de verser un dividende de 4,25 % à ses 283.629 actionnaires coopérateurs.

### Dividende de 4,25 %

Crelan est une banque 100% belge avec un actionariat coopératif complet. Les clients peuvent donc devenir copropriétaires de la société coopérative CrelanCo en achetant des actions coopératives. Un dividende de 4,25 % est supérieur à celui de l'année dernière. Un dividende de 4 % avait alors été payé. **Le Groupe Crelan fait ainsi profiter ses clients des bons résultats et de la solidité du Groupe.**

Au cours de l'assemblée générale, les projets que la CrelanCo Foundation a pu soutenir pour et grâce aux actionnaires coopérateurs ont été présentés. Le nouveau fonctionnement de la CrelanCo Foundation a également été expliqué, les coopérateurs pouvant désormais co-décider des projets sociaux soutenus par CrelanCo.

Par ailleurs, les principaux piliers de l'engagement coopératif de Crelan ont été expliqués :

- l'importance de la proximité et de l'ancrage local
- l'engagement en faveur d'une société inclusive et durable
- l'accent mis sur le renforcement des connaissances et du développement
- la participation et l'implication des coopérateurs

En conclusion, **Geert Noels**, économiste renommé et auteur, a apporté des éclaircissements très instructifs sur **le pouvoir de la loyauté et sur la manière dont elle est liée à la banque coopérative.**

« *Nos racines coopératives sont authentiques. C'est notre ADN, c'est notre histoire* ».

- Philippe Voisin – CEO

## Augmentation du nombre maximum d'actions coopératives

Et il y avait d'autres bonnes nouvelles pour les actionnaires coopérateurs de CrelanCo. Le nombre maximum d'actions que les actionnaires coopérateurs individuels peuvent acheter a été augmenté.

Ils pouvaient jusqu'à présent souscrire jusqu'à 5 009,60 euros (404 actions) par personne. **Ce montant sera désormais porté à un maximum de 7 502 euros (605 parts)**. Il s'agit du montant maximum qu'un actionnaire coopérateur peut souscrire, mais il ne s'agit évidemment pas d'une obligation. Toutefois, un client qui est actionnaire coopérateur dispose déjà d'un droit de vote à l'assemblée générale à partir de dix parts (124 euros).

Le montant maximum a été relevé à plusieurs reprises dans le passé. La stratégie de croissance de la banque, ainsi que l'intérêt manifesté par les actionnaires coopérateurs, sont à l'origine de cette évolution.

Le fonctionnement coopératif est au cœur du Groupe Crelan.

*« Les actionnaires coopérateurs démontrent, en tant que clients fidèles, qu'ils croient en la stratégie du Groupe Crelan. En devenant actionnaires, ils contribuent à renforcer la base de capital, ce qui permet à la banque de continuer à croître et à évoluer. Nous voulons faire bénéficier nos clients des bons résultats et de la solidité du groupe »* - Philippe Voisin – CEO

## Premier rapport sur le climat

En tant que banque coopérative, Crelan assume sa responsabilité et joue un rôle important dans une transition climatique durable. C'est pourquoi, Crelan publie aujourd'hui son premier rapport sur le climat avec ses objectifs ambitieux. Crelan y démontre son engagement à respecter l'Accord de Paris sur le climat et à soutenir au mieux ses clients dans la transition vers une plus grande durabilité et la mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises.

Le rapport sur le climat complète le rapport de durabilité, qui fait état des initiatives coopératives de 2023 et des projets ESG en matière d'environnement, de questions sociales et de bonne gouvernance

En publiant ce rapport, Crelan décrit comment la stratégie, les actions et les ambitions sont intégrées dans la structure organisationnelle et la vision de la banque, et fait un pas important vers une plus grande transparence.

*« Crelan est convaincue que le succès d'une société climatiquement neutre dépend d'un front uni dans lequel les gouvernements, les secteurs et les clients unissent leurs forces pour agir de manière décisive.*

*Nous visons un engagement fort en faveur du climat et de l'environnement. Nos clients attendent également de leur banque qu'elle se développe sainement et qu'elle le fasse de manière responsable et respectueuse. Nous voulons d'ores et déjà prendre nos responsabilités en tant que catalyseur d'un changement positif ».* - Philippe Voisin, CEO

En 2023, Crelan a également été nommée **Top Employer en Belgique pour la huitième année consécutive**.

[Lisez le rapport sur le climat](#)

\*CrelanCo SC est une société coopérative reconnue et est l'actionnaire unique et à part entière du Groupe Crelan. La SC CrelanCo détient 100 % des actions et des droits de vote de Crelan SA.

### À propos du Groupe Crelan

Le groupe financier est formé par CrelanCo SA, Crelan SA, Europabank SA et AXA Bank Belgium SA. Il se classe au cinquième rang des banques de détail belges par le total d'actifs. Le groupe Crelan est représenté par trois logos de banques : Crelan, AXA Banque et Europabank. Au 31/12/2023, le groupe Crelan compte : 4.456 collaborateurs (tant les membres du personnel que les agents bancaires indépendants et leurs collaborateurs), 792 agences, 283.629 actionnaires coopérateurs, près de 1,8 million de clients et un total de bilan d'un peu moins de 54 milliards d'euros. En outre, le groupe bancaire gère 42,4 milliards d'euros de dépôts de la clientèle, 15,5 milliards d'investissements hors bilan et soutient les ménages et les entreprises belges avec 49,0 milliards de crédits.

### Contact presse

Caroline Beauvois, senior communication advisor  
Tél. : + 32 (0) 475 82 09 34  
Mail : [press@crelan.be](mailto:press@crelan.be)